

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Crédit pour l'assainissement énergétique de huit bâtiments**

**Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil 37,18 millions de francs pour financer l'assainissement énergétique de huit bâtiments cantonaux. Les travaux consistent à rénover les toitures, les façades et les installations techniques en fin de vie du Centre des laboratoires à Epalinges, de deux écoles professionnelles (ERACOM et EPSIC) et de cinq prisons (à Lausanne, Lonay et Orbe). Il s'agit de la deuxième partie du programme d'assainissement énergétique des bâtiments commencé en 2010.**

Sur les 476 bâtiments chauffés gérés par le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL), 11 sont de grands consommateurs à forte déficience énergétique; ils consomment le quart de l'énergie du parc sous gestion. En octobre 2010, le Grand Conseil accordait un crédit cadre de 42.34 millions de francs pour l'assainissement de trois premiers bâtiments (Centre Blécherette 1 au Mont-sur-Lausanne, Ecole Professionnelle de Commerce de la Vallée de la Jeunesse à Lausanne et Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion à Yverdon-les-Bains). Le résultat des premières opérations d'assainissement atteint, voire dépasse les prévisions, comme, par exemple, au Centre Blécherette 1 où la consommation de chauffage a été réduite de plus de 60% alors que les travaux ne sont pas encore terminés.

En tablant sur une réduction des consommations d'énergie de 48%, le potentiel d'économie de l'assainissement des huit autres bâtiments en voie d'assainissement est de 751'000 francs par année et de 1773 tonnes de CO2/an. Les types d'intervention sont des travaux de réfection de toitures, de façades ou d'installations techniques, tels que chauffage, ventilation, sanitaire et électricité. En fonction de l'obsolescence avancée de certains éléments, la nature des interventions est variée, comprenant des constructions neuves ou des rénovations. Le programme prévoit ces travaux entre 2012 et 2018.

Ces investissements pourront bénéficier de subventions de la Confédération dans le cadre du programme national d'assainissement des bâtiments d'une part, et des travaux de rénovation et d'amélioration pour le domaine des prisons d'autre part. Le montant de ces subventions est estimé à 2'040'000 francs, réduisant la part vaudoise des investissements à 37,18 millions de francs (montant brut: 39,22 millions).

Lausanne, le 16 août 2012

DFIRE, Philippe Pont, chef du Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL), 021 316 74 60; Yves Golay, chef de la division architecture et ingénierie, SIPAL, 021 316 73 17

**EMPD - assainissement energetique 8 batiments**